

GROUPEMENT DE COMMANDES E-BOURGOGNE

Plate-forme e-bourgogne – Version 2-1

**Portail d'achats publics comprenant des
fonctionnalités de dématérialisation des achats
publics et des fonctionnalités d'administration
électronique**

GUIDE D'UTILISATION – SOCLE

AGENTS D'ENTITE PUBLIQUE

ATEXO – GceB – GU001 – 20040923

IDENTITE DU DOCUMENT	
Client	GROUPEMENT DE COMMANDES E-BOURGOGNE
Affaire	Plate-forme e-bourgogne – Version 2-1 Portail d'achats publics comprenant des fonctionnalités de dématérialisation des achats publics et des fonctionnalités d'administration électronique
Titre	Guide d'utilisation – Socle Agents d'entité publique
Référence	ATEXO – GceB – GU001 – 20040923
Etat	Final
Version	1.1
Du	10 février 2006
Dernière page	7

EVOLUTION DU DOCUMENT			
Date	Version	Rédacteur	Commentaires
10/02/2006	1.1	ATEXO	Intégration des évolutions et transmission au GROUPEMENT
13/07/2005	1.0	ATEXO	Validation du document et transmission au GROUPEMENT
22/06/2005	0.1	ATEXO	Création du document

APPROBATION DE LA VERSION		
Entreprise ou Service	Nom	Visa
GROUPEMENT E-BOURGOGNE	Equipe Projet	
ATEXO	L. MALHOMME	

ATEXO – GceB – GU001 – 20040923

DIFFUSION DE LA VERSION				
Entreprise ou Service	Destinataires	Fonction	Pour action	Pour info
GROUPEMENT E-BOURGOGNE	Equipe projet		X	
ATEXO	Equipe projet		X	
ATEXO	P. FAU	Directeur associé		X

Table des matières

1	PRÉSENTATION DU GUIDE D'UTILISATION	5
1.1	Plate-forme e-bourgogne	5
1.2	Accès à la plate-forme	5
1.3	Objet du document	5
2	FONCTIONNALITÉS DU SOCLE	6
2.1	Gestion de son propre compte sur le Socle	6
2.2	Liste des services e-bourgogne accessibles	6

1 PRESENTATION DU GUIDE D'UTILISATION

1.1 Plate-forme e-bourgogne

La plate-forme d'administration électronique e-bourgogne est destinée à héberger différents services utilisés par les entités publiques de Bourgogne d'une part et leurs interlocuteurs courants d'autre part (entreprises, associations, services de l'Etat, etc.).

Le premier service mis en œuvre a été la Salle des Marchés (SDM), opérationnelle depuis le mois de décembre 2004, qui permet aux entités publiques de Bourgogne de mettre en ligne leurs consultations de marchés publics et de réceptionner et traiter les réponses électroniques transmises par les soumissionnaires.

Au cours du premier semestre 2005, l'architecture technique de la plate-forme a évolué afin de la réorganiser en portail d'e-administration au travers de modules potentiellement indépendants :

- Socle générique d'une part (accueil général de la plate-forme),
- Services métiers d'autre part, pouvant être réalisés dans la durée :
 - Salle Des Marchés,
 - Dossier Unique d'Aide aux Entreprises,
 - Transmission des pièces justificatives des marchés publics au Comptable du Trésor,
 - Contrôle de légalité, etc.

1.2 Accès à la plate-forme

Un Agent ou Elu d'une entité publique d'e-bourgogne est appelée de façon générique dans ce document Personne Agent ou Elu (PAE).

L'accès à la plate-forme e-bourgogne pour un PAE se fait au niveau du socle général et se déroule comme suit :

- Connexion à l'adresse : <http://www.e-bourgogne.fr/agent>
- Saisie de l'Identifiant / mot de passe du PAE

1.3 Objet du document

Ce document est le Guide d'Utilisation destinés aux Agents publics accédant au Socle de la plate-forme e-bourgogne.

Pour chaque service applicatif, un Guide spécifique est réalisé et téléchargeable dans les pages spécifiques au service applicatif.

2 FONCTIONNALITES DU SOCLE

2.1 Gestion de son propre compte sur le Socle

Une fois identifié et connecté, le PAE peut accéder au menu Mon Compte qui permet de Modifier (ou visualiser) les caractéristiques d'inscription du PAE (Personne Agent ou Elu) sur le socle :

Modification des données de votre compte

Données de votre compte :

* : champ obligatoire

Inscription :

E-mail * : antoine.ageton@atexo.com

Mot de passe * : ●●●●

Confirmez le mot de passe * : ●●●●

Identification :

Nom * : AGETON

Prénom * : Antoine

Fonction : Chef de service

Téléphone :

Fax :

Type : Agent

Pôle / Direction : -

Le PAE peut modifier l'ensemble des champs proposés.

L'**adresse électronique** constitue l'**identifiant unique du PAE** sur la plate-forme e-bourgogne. Il est donc nécessaire d'utiliser une adresse électronique individuelle (éventuellement créée dans ce but chez un fournisseur d'accès internet indépendant de l'entité publique : Wanadoo, Free, etc.).

L'enregistrement des nouvelles données (ex : nouveau Mot de passe) met à jour les données du compte PAE sur le Socle.

2.2 Liste des services e-bourgogne accessibles

Une fois identifié et connecté, le PAE accède à une page d'accueil qui lui présente :

ATEXO – GceB – GU001 – 20040923

- L'entité publique pour laquelle le PAE est inscrit
- La liste des services e-bourgogne qui lui sont accessibles, avec les droits associés (profil de connexion), qui peuvent être de quatre types et sont attribués service par service
 - Utilisateur interne (UI), pouvant disposer d'habilitations unitaires définies service applicatif par service applicatif (Salle Des Marchés, Transfert de pièces au Comptable, etc.)
 - Administrateur Technique (AT), en charge des paramétrages techniques d'un service applicatif (ex : gestion des comptes BOAMP au sein de la Salle Des Marchés)
 - Administrateur Fonctionnel (AF), spécifiquement en charge des opérations critiques "métiers" au sein d'un service applicatif (ex : validation des mises en ligne de consultation au sein de la Salle Des Marchés, etc.)
 - Administrateur Global (AG), combinant les profils d'Administrateur Technique et d'Administrateur Fonctionnel (AG = AT + AF)

En particulier, le service SDM (Salle Des Marchés) est présenté de la façon suivante pour un PAE y ayant accès :

- Nom du service (ici : "Salle des marchés publics électroniques de Bourgogne")
- Profil du PAE pour ce service (ici : "Administrateur Global Entité")
- Principales "informations métiers" (ici : nombre de consultations en ligne, nombre de consultations à valider, nombre de questions, etc.)

★ **Salle des marchés publics électroniques de Bourgogne** : Administrateur Global Entité

Suivi des consultations :

Actuellement, **1** consultation(s) en ligne

Attention : 1 consultation(s) à valider

- 1 consultation(s) à valider avec clé de chiffement
- 0 consultation(s) à valider sans clé de chiffement

Attention : 0 consultation(s) à approuver

Attention :

1 nouvelle(s) question(s) sur : **BAT01**

[Cliquez ici pour accéder à la salle des marchés](#)

Pour chaque service applicatif, un bouton de connexion permet le déport du socle vers le service applicatif sélectionné. Une gestion fine des habilitations du PAE au sein de ce service peut être mise en place. Le PAE doit se référer au Guide PAE spécifique du service concerné.